**Amay, une commune interconnectée !**

**Acquisition d’une application mobile**

En plus des moyens de communication déjà existants (bulletin communal, page Facebook, site web, publications, folders, réunion d’information,…), la commune d’Amay a plaisir d’annoncer qu’elle dispose désormais d’une **application mobile pour smartphones et tablettes**. Celle-ci sera opérationnelle dès la rentrée scolaire 2018-2019.

De nos jours, l'utilisation des **smartphones** est devenue omniprésente dans toutes les tranches d'âge. Disposer d’une **application mobile, c’**est développer un **canal de communication supplémentaire, pour encore plus d’interactivité avec les citoyens, les visiteurs et cela nous permet de valoriser davantage le commerce local**. L’acquisition et le développement de cette application font partie du **plan de communication global** de notre commune.

Cette application donnera à tout moment accès à l’agenda des événements, aux actualités, aux infos pratiques facilitant les démarches et contacts avec les services de notre Administration communale - mais aussi aux coordonnées et à la géolocalisation des commerces, restaurants et points d’intérêt.

L’utilisateur a ainsi accès à toutes les informations utiles : le bulletin communal et les actualités de la commune, les travaux de voirie, des informations sur les cartes d’identité, le permis de conduire, la collecte des déchets mais également sur toutes les activités prévues comme les Amaytoises, l’agenda culturel, sportif ou encore les marchés,…

**Pour toute information complémentaire, n’hésitez pas à contacter Corinne Borgnet, Echevine du commerce au 0479/844.024 ou via e-mail :** **corinne.borgnet@icloud.com**